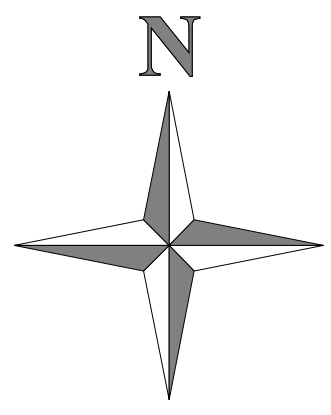
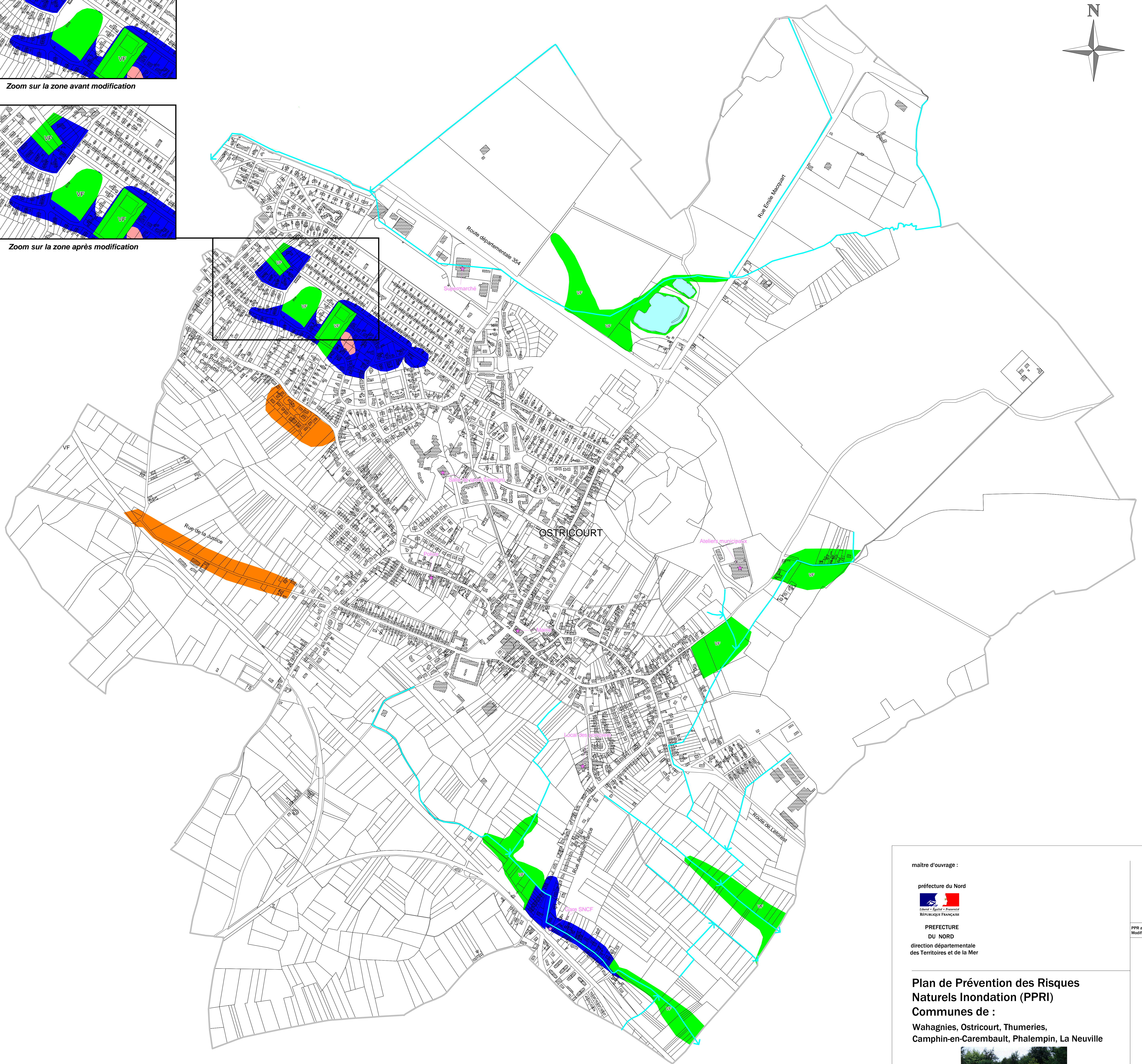




Zoom sur la zone avant modification



Zoom sur la zone après modification



Légende

- limite du périmètre d'étude
- limite de commune
- zone naturelle d'accumulation faiblement exposée
- zone naturelle d'accumulation moyennement exposée
- zone urbaine d'accumulation moyennement exposée
- zone urbaine d'accumulation faiblement exposée
- zone faiblement exposée aux remontées de nappe
- zone de production importante
- axe d'écoulement principal
- cours d'eau et plan d'eau à conserver
- fossés à maintenir et à entretenir
- ★ élément de repérage

maître d'ouvrage :

préfecture du Nord

**PREFECTURE
 DU NORD**
 direction départementale
 des Territoires et de la Mer

PPR approuvé le 21 janvier 2008
 Modifié le :

**Plan de Prévention des Risques
 Naturels Inondation (PPRI)
 Communes de :**
 Wahagnies, Ostricourt, Thumeries,
 Camphin-en-Carembaut, Phalempin, La Neuville



**Modification n° 1
 Commune d'Ostricourt
 Planche 4.b
 Carte du zonage réglementaire** Approbation

maître d'oeuvre

direction
 départementale
 des territoires et de la mer
 du Nord
 Service Sécurité Risques et Crises
 Cellule PPR (Plans de Prévention des Risques)

direction
 départementale
 des territoires et de la mer
 du Nord
 Délégation Territoriale de Lille
 Unité FACTRI (Qualification, Agriculture,
 Connaissance Territoriale, Environnement et Risques)

62, boulevard de Belfort
 59019 LILLE Cedex

8, rue de Bellevue
 59019 LILLE Cedex

Echelle: 1/5 000 ème
 c:\PPRI\WJ\onagostricourt
 Avril 2013